



FORMULAIRE D'INSCRIPTION MODULE B

*Perfectionnement en traitement des demandes
et des plaintes en AIPRP*

Veuillez remplir le présent formulaire d'inscription et le
transmettre à l'AAPI par courriel :

registrationpfaiprp-if@aapi.ca

Vous recevrez un accusé de réception, confirmant votre inscription.

Module B

Automne 2026

1 session | 6 jours



FRANÇAIS ET ANGLAIS



Session BF-092026

Septembre 15, 16, 17, 22, 23 et 24



Session BE-102026

Octobre 27, 28, 29 | Novembre 3, 4 et 5

COORDONNÉES - PARTICIPANT

Prénom :

Nom :

Fonction :

Expérience en AIPRP :

Institution :

Courriel :

Téléphone :

COORDONNÉES - GESTIONNAIRE

Prénom :

Nom :

Courriel :

Téléphone :

COORDONNÉES - RESPONSABLE DE LA FACTURATION

Prénom :

Nom :

Courriel :

Téléphone :

INSCRIPTION AU MODULE B | PFAIPRP-IF 2026

✓ Programme – Module B 4 cours sur 6 jours de diffusion	2 264 \$
✓ Examen – Obtention de l' attestation en AIPRP - Reconnaissance de la FAC - Unités de formation continue de l'Université de Montréal	165 \$
✓ Adhésion	
Les frais d'inscription peuvent être acquittés par carte de crédit ou transfert bancaire. Communiquez avec l'AAPI. Les taxes applicables sont en sus de la somme indiquée.	
Total	2 429 \$

La tarification relative à l'inscription au Module B inclut l'accessibilité aux services-conseils de l'AAPI, le matériel d'apprentissage transmis par courriel, la participation aux six cours du PFAIPRP-IF Module B, les unités de formation continue émises par la FAC de l'Université de Montréal, les frais d'examen et d'obtention de l'attestation ainsi que la gestion administrative du dossier.

Questions ?



Module B

Automne 2026
1 sessions | 6 jours

INFORMATION GÉNÉRALE ET MODALITÉS

AAPI - Développement des compétences en AIPRP

Votre participation au Module B du Programme vous permet d'avoir accès aux produits et services offerts, de développer vos compétences et d'obtenir une attestation de réussite du Programme émise conjointement par l'Université de Montréal et l'AAPI. **En outre, votre participation au Programme vous permet de profiter de services-conseils et d'une expertise de pointe en AIPRP par l'entremise d'une personne expérimentée ayant oeuvré au sein d'institutions fédérales, Mme Marie-Claude Juneau.**

Information générale

Diffusion en langue française et en langue anglaise - Sessions - Le Module B est d'une durée de 42 heures et est diffusé sur une période de 2 semaines. Chaque journée de cours, d'une durée de 7 heures, est diffusée par visioconférence, de 9 h 00 à 16 h 30, en présence de praticiens en AIPRP.

Diffusion par visioconférence - en plus de la période réservée au dîner, des pauses santé de 15-20 min, sont insérées en matinée et en après-midi.

Frais d'inscription et matériel pédagogique - La tarification en regard de chaque inscription est indiquée sur le formulaire d'inscription. Documentation pédagogique incluse : pour chaque cours, le participant recevra la documentation suivante : (1) le document Instructions et déroulement, (2) le cahier de cours, (3) le cahier d'exercices et de pratiques opérationnelles, (4) la liste des lectures préalables, s'il y a lieu, et (5) le questionnaire d'appréciation.

Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Québec) - Conformément à l'article 8 de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, les renseignements recueillis servent à la gestion de votre dossier et, comme tels, ne sont accessibles qu'au personnel de l'AAPI. Vous avez un droit d'accès et de rectification sur les renseignements contenus dans votre dossier, qui est conservé aux bureaux de l'AAPI, 750, côte de la Pente-Douce, bureau 205, Québec.

Politique d'annulation

Votre inscription est valide dès la réception du formulaire. Comme le nombre de participants est limité, nous vous invitons à vous inscrire dès que possible en remplissant le formulaire d'inscription, également disponible sur le site Web de l'AAPI (aapi.qc.ca), et en l'envoyant à cette adresse courriel : **registrationpfaiprp-if@aapi.ca**

Les frais d'inscription pour le programme PFAIPRP-IF peuvent être payés par virement Interac, carte de crédit, chèque ou dépôt direct. Les détails seront indiqués sur la facture.

De plus, l'AAPI se réserve le droit d'annuler un cours ou un module si elle juge que le nombre de participants est insuffisant.

Afin de préserver la qualité de l'enseignement et le respect de nos engagements envers les participants au Programme de formation en AIPRP-IF, l'AAPI a établi sa politique d'annulation en privilégiant le remplacement du participant aux conditions qui suivent :

Inscription au Programme | Remplacement du participant

Le remplacement d'un participant est accepté sans frais jusqu'au début du premier cours. Aucun remplacement n'est accepté une fois le programme régulier commencé.

Questions ?

